

Avis public du scrutin

Municipalité de Saint-Gérard-Majella

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Anny Boisjoli, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire

- Georges-Henri Parenteau, équipe Georges-Henri Parenteau
- Marie Léveillée, équipe Alliance citoyenne

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 1

- Yvan Côté, équipe Georges-Henri Parenteau
- Georges Forcier, équipe Alliance citoyenne

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 2

- Jacques Mondou, équipe Georges-Henri Parenteau
- Éric Tessier, équipe Alliance citoyenne

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 3

- Claude Villiard, équipe Georges-Henri Parenteau
- Jean Beaubien, équipe Alliance citoyenne

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 4

- Mélanie Parenteau, équipe Georges-Henri Parenteau
- Yves Villiard, équipe Alliance citoyenne

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 5

- Louis St-Germain, équipe Georges-Henri Parenteau
- Karine Descheneaux, équipe Alliance citoyenne

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 6

- Yvan Parenteau, équipe Georges-Henri Parenteau
- Pierre Provost, équipe Alliance citoyenne

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Au 444, rang St-Antoine, Saint-Gérard-Majella, Qc, J0G 1X1

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote ou un crayon de plomb vous sera fourni;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
 - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 21h00 à l'adresse suivante : 444 rang St-Antoine, Saint-Gérard-Majella, J0G 1X1
8. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Anny Boisjoli

450 789-5777

444, rang St-Antoine, Saint-Gérard-Majella, Qc, J0G 1X1

Signature

Donné à Saint-Gérard-Majella le 18 octobre 2021



Présidente ou président d'élection